



Saint Antoine sur l'Isle

# BULLETIN MUNICIPAL

## EDITO

Ce bulletin sera le dernier de ce mandat municipal 2014-2020.

Celui-ci a été marqué par beaucoup d'évènements, parfois dramatiques.

C'est d'abord le terrorisme qui, depuis 2015, a fait entrer toutes nos communes dans un dispositif de vigilance.

Des évènements climatiques exceptionnels qui ont touché et touchent encore nos territoires.

Enfin des bouleversements institutionnels : la loi NoTRE (Nouvelle Organisation Territoriale), la réduction de nos moyens financiers, l'évolution des normes.

Etre un élu de terrain c'est être en prise directe avec la réalité. C'est être à l'écoute de toutes les situations.

Etre un élu de terrain, ce n'est pas dissenter sans fin, c'est être confronté au réel, c'est trouver des solutions à des problèmes concrets.

Je rends hommage au personnel municipal, aux élus, au monde associatif et à tous nos partenaires.

Que 2020 vous apporte la joie, l'amour, la santé et le bonheur à toutes et tous.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX



*Paquerette PEYRIDIEUX, Maire de Saint Antoine sur l'Isle  
son équipe municipale, le Conseil Municipal des Enfants, le personnel  
vous adressent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.*

*Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié*

*Lundi 13 Janvier 2020 à 19 heures  
au Foyer Rural de St Antoine sur l'Isle*

RÉUNION DU 14 JUIN 2019

La séance est enregistrée. Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la réunion du 29 mars 2019 est soumis au vote. Il est approuvé à la majorité par 9 voix pour et 3 contre (M. FAIJAN, Mme FERÉOL, M. MANIERE).

Mme le Maire informe que les subventions demandées pour l'acquisition des radars pédagogiques (40%) et les travaux de voirie (35 %) ont été accordées. Le parcours sportif et de santé devrait être installé prochainement. Les travaux de nettoyage de l'église sont pratiquement terminés. C'est un très beau résultat.

**AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS SERVIS A LA CANTINE**

Mme LAUBA rappelle les tarifs actuels : 2 € pour les repas enfants et 4 € pour les repas adultes. Par 9 voix pour et 3 contre (M. FAIJAN, Mme FERÉOL, M. MANIERE), les nouveaux tarifs au 01.09.2019 approuvés à la majorité sont fixés à 2.05 € pour les repas enfant / 4.10 € pour les repas adultes, soit une augmentation de 2%.

**RENOUVELLEMENT ECOLE MULTISPORTS 2019-2020**

Mme LAUBA propose de renouveler les activités de l'école multisports pour la prochaine rentrée scolaire. Elles s'adressent aux élèves du CE2 CM1 CM2 dont 38 sont déjà préinscrits. Le Conseil Départemental subventionne à 11 € de l'heure, le restant à charge pour les deux communes étant d'environ 800 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction des activités de l'école multisports.

**RECONDUCTION ACTIVITES PISCINE**

Les entrées piscine et le transport sont pris en charge par les deux communes du RPI. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction de ces activités ouvertes aux élèves du CM1 et CM2 et autorise Mme le Maire à signer la convention avec la ville de St Seurin.

**TRANSFERT DE LA COMPETENCE « SERVICE PUBLIC DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE »**

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Vallée de l'Isle n'a toujours pas de retour de la Préfecture quant à la modification de ses statuts pour prendre la compétence DECI. Mme le Maire propose de confier un an de plus le contrôle des points de défense incendie au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité qui autorise le Maire à signer la convention avec le SDIS.

**PARTICIPATION DU CLUB DE GYMNASTIQUE A L'ACQUISITION DE TAPIS DE GYM**

Les tapis (vieilles moquettes) utilisés par le Club de Gymnastique et entreposés dans le foyer ont dû être supprimés. Les tapis de l'école multisports seront mis à leur disposition. Le club de gymnastique a proposé de participer à 50 % pour l'achat de tapis supplémentaires. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le don de 227 € fait par le club de gymnastique.

**CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICITE AU FOYER**

M. RIBERAUD présente les trois devis reçus pour les travaux d'électricité prévus au budget pour le foyer rural. L'entreprise AL.ELEC est retenue à l'unanimité par le Conseil Municipal pour un montant de 3 624.19 €

**VIREMENT DE CREDITS POUR TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS**

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité de St Philippe d'Aiguilhe a fait part de subventions supplémentaires pouvant être attribuées sur cet exercice, le syndicat devant disparaître en 2021. De ce fait, les travaux d'électricité supplémentaires pourraient être prévus en 2019 : mise aux normes du coffret électrique de l'église, changement des disjoncteurs du foyer comme demandé par SOCOTEC (bureau de vérification). De plus, la chambre froide du foyer rural doit être remplacée car elle n'est plus réparable. Considérant les économies réalisées sur les travaux de réfection de la mairie entre le prévu au budget et les devis reçus, le virement de crédit suivant pourrait être réalisé :

*CREDITS A DIMINUER* : 21311 – travaux mairie : 7 600 €

*CREDITS A AUGMENTER* : 21318 – travaux église et foyer : 5 100 € - 2184 – mobilier (armoire réfrigérée) 2 500 €

Les subventions versées par le SIE viendront en complément des recettes d'investissement prévues au budget. Les virements de crédits sont approuvés à la majorité par 9 voix pour et 3 abstentions (M. FAIJAN, Mme FERÉOL, M. MANIERE).

**RENOUVELLEMENT DES CONTRATS PEC**

Les deux contrats aidés (Parcours Emploi Compétence) se terminent au 31 août prochain : Un contrat de 16 heures au service administratif. Un contrat de 20 heures au service technique (cantine/foyer/transport scolaire). Pour la nécessité des services et l'engagement de formation, Mme le Maire propose de demander leur renouvellement. Le Conseil Municipal accepte à la majorité, par 9 voix pour et 3 contre (M. FAIJAN, Mme FERÉOL, M. MANIERE) de renouveler ces contrats et autorise Mme le Maire à signer une convention avec le Pôle Emploi.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020**

Le recensement général de la population aura lieu en janvier-février 2020. Mme le Maire propose de nommer Mme MARTAUX Florence en tant que coordinatrice et Mme AUDEGOND Valérie en tant qu'agent recenseur puisqu'elle l'avait déjà fait en 2015. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces nominations.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

En septembre prochain, des cours de dessins pastel et autres seront proposés par Mme VOISIN, un peintre de grand talent, les mercredis et jeudis après-midi.

Séance enregistrée.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de faire une minute de silence en hommage à Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République (1995-2007), décédé hier. Une journée de deuil national été programmée pour lundi.

Aucune observation ne nous étant parvenue, le compte rendu de la précédente réunion est soumis au vote. Approbation du Conseil Municipal à la majorité (3 abstentions : M. FAIJAN, Mme FEREOLE, M. MANIERE).

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour deux nouveaux points : demande de subvention au Syndicat Intercommunal d'Electrification et ouverture de crédits à la section d'investissement pour la réfection des plafonds du foyer rural. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour l'ajout de ces deux questions dans l'ordre du jour.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT PHILIPPE D'AIGUILHE**

Mme le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du S.I.E., il a été proposé aux communes une subvention à hauteur de 80 % du montant TTC des travaux électriques sur leurs installations. Le Conseil Municipal a précédemment approuvé une demande de subvention pour la mise aux normes du coffret électrique de l'église et la réfection de l'éclairage du foyer par des ampoules LED. Mme le Maire propose au Conseil Municipal de présenter une nouvelle demande pour 2019 relative à la mise aux normes des coffrets électriques du foyer, de la mairie et de la cantine demandée par SOCOTEC. Une autre demande pourrait être présentée pour la réfection de l'éclairage du stade et du boulodrome dans un souci d'économie d'énergie, travaux qui seraient prévus sur le budget 2020. Par 10 voix pour et 3 abstentions (M. FAIJAN, Mme FEREOLE, M. MANIERE), le Conseil Municipal approuve à la majorité ces travaux et sollicite une subvention de 3 100 € pour la mise aux normes des coffrets électrique dont le coût s'élève à 3 875.83 € et 44 778 € pour la réfection de l'éclairage du stade et du boulodrome dont le coût s'élève à 55 973 €.

### **OUVERTURE DE CREDIT**

Mme le Maire propose de faire remplacer les plaques du plafond du foyer rural nécessaires après le changement de l'éclairage et présente un devis de 10 650 €. Elle rappelle que les subventions non prévues au budget permettraient de réaliser ces travaux cette année (subventions du Syndicat Intercommunal d'Electrification et Education Nationale pour l'équipement numérique). Par 10 voix pour et 3 abstentions (M. FAIJAN, Mme FEREOLE, M. MANIERE), le Conseil Municipal approuve à la majorité la réalisation de ces travaux et l'ouverture de crédit au budget.

### **APPROBATION DU RAPPORT D'EXPLOITATION SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DU SIAEPA DE LA VALLEE DE L'ISLE**

Ce rapport est consultable en mairie ou sur le site du SIAEPAVI. Le prix de l'eau est de 3,62 € pour les habitations desservies par l'assainissement collectif, 1,88 € pour les habitations équipées d'assainissement individuel. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport d'exploitation sur le prix et la qualité de l'eau du SIAEPA de la Vallée de l'Isle.

### **VALIDATION DE LA FUSION DU SIAEPA DE LA VALLEE DE L'ISLE ET SIAEPA DE LA VALLEE DE LA DRONNE ET ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS**

Le SIAEPA de la Vallée de l'Isle s'est regroupé avec le Syndicat de la Vallée de la Dronne. Ce nouveau syndicat sera désormais nommé « Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne ». Les nouveaux statuts précisent la fusion actée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les mêmes compétences. Chaque commune sera représentée par un délégué titulaire et un suppléant. Le siège du Syndicat restera au 10 ZA de Laveau 33230 ST MEDARD DE GUIZIERES. Le syndicat est formé pour une durée illimitée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la fusion de ces deux syndicats et en approuve les nouveaux statuts.

### **ADOPTION DE LA CHARTE ZERO**

Le SMICVAL a mis en place une charte d'engagement du projet « zéro déchet – zéro gaspillage », visant à réduire la source de notre consommation de plastique en interdisant à l'horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2021, 8 produits plastiques à usage unique. Par 10 voix pour et 3 abstentions (M. FAIJAN, Mme FEREOLE, M. MANIERE), le Conseil Municipal adopte à la majorité cette charte qui engage la commune dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 à ne plus mettre à disposition les 8 produits plastiques : gobelets, bâtonnets de ballons gonflables, cotons tiges, emballages, pailles, touillettes en plastique, mélangeurs de cocktails, assiettes et couverts. Au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il est mis fin à l'utilisation de bouteilles d'eau plate en plastique. La cantine, comme la mairie, n'utilise plus de produits plastiques, ni bouteille et prodigue le nettoyage avec des produits respectueux de l'environnement. Les associations en seront informées lors de la prochaine réunion des associations

### **DELIBERATION POUR LA DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE COUTRAS AU 31.12.2019**

Les membres du Syndicat du Collège de Coutras ont confirmé le principe de dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège de Coutras au 31 décembre 2019, programmé par la mise en place du nouveau schéma de transport de la CALI. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la dissolution du SI COLLEGE DE COUTRAS au 31.12.2019.

La répartition de l'actif et du passif du syndicat sera calculée au prorata du nombre d'élèves par commune sur les bases de l'année scolaire 2018-2019, les archives du syndicat seront déposées aux Archives Départementales de la Gironde, le matériel restant (ordinateur, imprimante et armoire) seront donnés au Conseil Départemental pour le collège de Coutras

#### **VIREMENT DE CREDITS-OUVERTURE DE CREDITS**

Mme le Maire expose que certains crédits d'investissement sont à réajuster :

◆ Equipement numérique école +850 €/ logiciels informatiques + 244 €/ panneaux jeux sportifs +184 €/ éclairage cuisine foyer + 573 €/ mise aux normes coffrets électriques +786 €. Ces crédits supplémentaires pour un montant total de 2 637 € sont puisés dans les économies réalisées sur l'opération relative aux travaux de mairie.

◆ Les subventions encaissées et non prévues au budget (Syndicat Intercommunal d'Electricité 7 607 € + Education Nationale 2 900 €) permettent d'ouvrir le programme de travaux de réfection des plafonds du foyer pour 10 650 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements et ouverture de crédits nécessaires à ces travaux.

#### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AIDES AUX SERVICES TECHNIQUES**

Le contrat Parcours Emploi Compétences aux services techniques se termine le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Par 10 voix pour et 3 contre (M. FAIJAN, Mme FEREOLE, M. MANIERE), le Conseil Municipal approuve à la majorité le renouvellement de ce contrat et autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Pôle Emploi.

#### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Les services d'Orange nous ont fait part que de nombreux poteaux téléphoniques allaient être changés sur la commune. Nous espérons que cette opération permettra de raccorder tous les fils qui sont décrochés sur notre réseau.

### **R É U N I O N   D U   2 9   N O V E M B R E   2 0 1 9**

M. FAIJAN a fait remonter une observation quant à la séance du 29 septembre qui n'a pas été notée « enregistrée ». Le compte rendu corrigé est approuvé à la majorité (10 pour, 2 contre M. FAIJAN, Mme FEREOLE). Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour une nouvelle délibération concernant la signature de la convention qui renouvelle l'adhésion au service de remplacement et le renfort du Centre de Gestion. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Informations données par Mme le Maire : tous les travaux prévus sur l'exercice 2019 ont été réalisés et payés : Le parcours sportif rue des Jardins, les travaux de réfection de voirie rue le Bau et route des Chalbats, l'acquisition et la pose des radars pédagogiques, la rénovation du foyer rural (peintures intérieures, changement de toutes les dalles du plafond, changement de l'éclairage en LED dans la salle, cuisine, porche), mise aux normes des disjoncteurs, installation d'une patence pour faciliter l'ouverture du rideau de scène, changement de la chambre froide, la réfection et l'isolation des plafonds de la mairie, l'acquisition et installation des tableaux numériques et tablettes à l'école, la zinguerie de la toiture de l'école refaite, changement des bandeaux en PVR et peinture, le changement de matériel et logiciels informatiques à la mairie, la création d'un ossuaire.

#### **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA CALI POUR L'ACHAT DE FORMATIONS OBLIGATOIRES EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE**

Les communes de Arveyres, Camps sur l'Isle, Izon, les Eglisottes, Moulon, Nérigean, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres et du CIAS du Libournais souhaitent rejoindre le groupement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

#### **DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE ET DELEGUE SUPPLEANT AU NOUVEAU SIAEPA DES VALLEES DE L'ISLE ET DE LA DRONNE**

Deux délégués pour le nouveau SIAEPA doivent être proposés à la CALI. Mme le Maire propose de reconduire les délégués nommés au SIAEPAVI : Mme PEYRIDIEUX (titulaire) – M. GADEAUD (suppléant). M. FAIJAN se propose en tant que délégué. Mme le Maire soumet au vote cette candidature. La candidature de M. FAIJAN n'est pas retenue par 2 voix pour, 6 contre et 4 abstentions. Mme PEYRIDIEUX (titulaire) et M. GADEAUD (suppléant) sont maintenus en tant que délégués.

#### **CONVENTION POUR LA DEMATERIALISATION DE TOUS LES ACTES ADMINISTRATIFS**

Cette convention permettra de dématérialiser en plus des délibérations et arrêtés, tous les documents comptables (budgets, décisions modificatives, compte administratif), les marchés publics et les dossiers d'urbanisme soumis au contrôle de légalité, par l'intermédiaire de Gironde Numérique. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise le Maire à signer la convention avec les services de l'Etat.

#### **VIREMENTS ET OUVERTURES DE CREDITS**

Le budget voté étant un prévisionnel, il est nécessaire de faire des réajustements en section de fonctionnement. Certaines dotations perçues sont supérieures à celles prévues au budget et permettent donc des ouvertures de crédits. Madame le Maire précise que de nombreux travaux ont été réalisés sur les bâtiments cette année : réparations sur toitures de l'école et du foot, peintures sur les avants toits, vérification de la qualité de l'air dans l'école, démolition des cheminées de la mairie, location de l'échafaudage et produits pour la rénovation extérieure de l'église, installations électriques pour l'école numérique etc... Une partie de la TVA sur ces travaux réalisés par des entreprises nous sera reversée. Par 10 voix pour, 1 abstention (Mme FEREOLE) et 1 contre (M. FAIJAN) les décisions modificatives suivantes sont adoptées par le Conseil Municipal : ouverture de crédits pour 16 500 € / virement de crédits pour 3 762 €.

## DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE COUTRAS ET REPARTITION DE L'ACTIF SELON LES OBSERVATIONS DE LA SOUS PREFECTURE

La Sous-Préfecture de Libourne a demandé la modification du projet de délibération établi quant à la répartition de l'actif et le devenir des archives. La répartition de l'actif reste établie selon le même mode de calcul qu'étaient les cotisations, à savoir au nombre d'élèves mais les valeurs obtenues ne peuvent pas être rétrocédées au Conseil Départemental directement. Les archives du Syndicat resteront à la mairie de Saint Antoine sur l'Isle dans l'attente que les Archives Départementales de la Gironde les récupèrent. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

## CONVENTION DE RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE DE REMPLACEMENT ET LE RENFORT DU CENTRE DE GESTION

Mme le Maire rappelle que la commune a adhéré en 2017 à ce service qui s'étend désormais à toutes les filières professionnelles excepté la sécurité. Par 10 voix pour et 2 abstentions (M. FAIJAN, Mme FEREOL) le Conseil Municipal confirme le renouvellement de son adhésion et autorise Mme le Maire à signer la convention.

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DU 30 SEPTEMBRE 2019

Le compte-rendu de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité. Mme le Maire remercie les jeunes Conseillers Municipaux de leur assiduité et de leur participation active aux réunions du Conseil Municipal des Enfants et aux manifestations.

## POINT SUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS ET LES PROJETS

Les cendriers mobiles à utiliser lors des manifestations ont été achetés. Les jeux ont été installés. Le Conseil Municipal des Enfants est très satisfait de ces jeux. L'opération Colgate n'a pu se faire car elle est réservée dans le cadre scolaire. L'opération nettoyage de la nature avec participation de Leclerc n'a pas été possible car il y avait trop de candidatures.

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

L'organisation du ramassage des déchets se fera avec les enseignantes. Andréa, Jade et Emma se dévouent pour en discuter avec elles

## RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal devra être renouvelé le 15 novembre 2019. Emma et Andréa se portent candidates. Les candidatures devront être déclarées avant le 11 octobre 2019. La Profession de Foi des candidats devra être déposée au retour des vacances (entre le 21 octobre et le 03 novembre 2019). Un dossier sera distribué aux candidats.



## ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DU 15 NOVEMBRE 2019

Les élections ont eu lieu à l'école en collaboration avec les enseignantes.

Ont été élus : (de gauche à droite) **Arthur CHRISTEN, Emma GADEAUD, Timéo RIBERAUD, Andréa THOMAS, Mélina BORDET, Inaya AITHOCINE.**

La cérémonie d'investiture faite en présence de leurs parents a eu lieu le 25 novembre après une réunion de travail où les Conseillers ont préparé leurs projets à venir : environnement : nettoyage de la nature / sécurité : école / citoyenneté : encourager les élèves à participer aux cérémonies / solidarité : rassembler et aider les

personnes / sport : organiser des concours de pêche / culture : organiser des jeux à l'école, un concours de dessin et d'écriture, écrire un journal de l'école.

## RETROUVEZ TOUS LES COMPTES RENDUS DE REUNIONS ET INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET [www.stantoinessurlisle.fr](http://www.stantoinessurlisle.fr)



## INFOS MAIRIE



Du **16 janvier au 15 février 2020** aura lieu le recensement de la population de notre commune. Ces données servent à déterminer notre population officielle mais aussi à suivre l'évolution démographique de notre territoire et ajuster l'action publique aux besoins de la population.

**Valérie AUDEGOND**, agent recenseur aidée de **Florence MARTAUX**, coordinatrice passera dans chaque domicile. Vous pourrez vous faire recenser par

internet, à l'aide de codes que vous remettra l'agent recenseur, ou vous pourrez utiliser les questionnaires papier. **Votre participation est essentielle.** Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

**Nous vous remercions par avance de votre accueil et de votre participation !**

## INFOS MAIRIE



Comment utiliser le transport gratuit à la demande vers Saint-Seurin-sur-l'Isle avec CALIBUS+ ?



Après-midi d'information  
Mardi 4 février 2020  
de 14h à 17h  
Mairie de Saint-Antoine-sur-l'Isle



## LA VIE ASSOCIATIVE

### DU COTÉ DE CHEZ TOINE



EXPO DE PEINTURE  
1er et 2 Février 2020  
ST ANTOINE sur L'ISLE  
Invité d'honneur Oliver PROBST



Karine BENARD - Claudine BOUGAIN - Marilou BOURGEON - Annie BRIAND  
Sébastien CARTAGENA - Marie-Lise GAROT - GERARD-B - Dominique GOBBE  
Isi HERRAND - ILOA - Danièle LEUDE - Claude MORNET - Didier NAVAS  
Nathalie PAUMIER - Yvan PHILMER - Audrey SANZ-RAMOS - Martine SURGET  
Fabienne VERBAUWEM - Brigitte VOISIN

Vernissage le samedi 1er février à 12h00  
Ouverture Samedi 1er février de 11h00 à 19h00  
Dimanche 2 février de 10h00 à 19h00



Entrée GRATUITE  
RESTAURATION et CRÊPES

Insp. par CA Aquitaine - 434 651 246 RCS BORDEAUX



Toute l'équipe de « Du Côté de chez Toine » a le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé et spectacles proposés par notre association. Puisque vous insistez, parlons en. Ce début d'année sera très actif avec :

\* les 1 et 2 février, la chandeleur des peintres, notre expo de peinture

\* le 8 février, théâtre avec la compagnie Osmose et sa pièce : L'ami alibi.

Nous vous attendrons avec plaisir lors de ces deux manifestations.

L'expo de peinture vous proposera de faire connaissance avec vingt peintres, dont beaucoup d'inédits à St Antoine. Le peintre d'honneur sera Oliver PROBST. Le vernissage se déroulera à 12h00 le samedi 1 février en présence de Mme Françoise CARTRON Sénatrice de la Gironde. Dans la foulée, le samedi 8 février, bonne humeur avec la compagnie OSMOSE et sa dernière composition. Ne ratez pas l'occasion de rire et

prenez à réserver au 07 86 76 29 39. Merci d'avance !

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

LES ASSOCIATIONS DE FOOT VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX ET VOUS INVITENT À LES SOUTENIR SUR LE STADE !



### ECOLE DE FOOT

M. LAMY 07 83 29 77 98  
M. PHILOPHE, Président, 06 10 98 54 91



### FC ST ANTOINE

M. ANGIBAUD, Président  
06 69 17 22 49



### FOOT LOISIRS

M. DUHAU, Président,  
09 71 46 30 02

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour VOTER les 15 ET 22 MARS  
vous avez jusqu'au 7 FÉVRIER 2020  
pour VOUS INSCRIRE SUR LES  
LISTES ÉLECTORALES:



Sur Internet  
www.demarches.interieur.gouv.fr  
rubrique « Elections »



En mairie  
en personne ou en mandant un tiers



Par courrier  
en écrivant à votre mairie



Informations  
www.demarches.interieur.gouv.fr  
www.service-public.fr  
ou contactez votre mairie



Les nouveaux inscrits recevront leur carte d'électeur après le 7 février 2020.

Rappelons qu'il vous est possible de voter avec votre carte d'identité si vous avez perdu votre carte d'électeur.

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez donner **procuration** à une personne inscrite sur la même liste électorale que vous. Il vous suffit de vous rendre au plus vite en Gendarmerie, Commissariat de Police ou Tribunal d'Instance avec votre pièce d'identité.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.



### PLANTATIONS AU LAVOIR DU BARDOU

C'est dans une ambiance efficace et festive que les travaux d'aménagement du lavoir du Bardou se sont poursuivis à l'automne, avec la quasi-totalité de ses habitants.

St ANTOINE sur L'Isle  
Samedi 08 FÉVRIER 2019 à 20h30

### THÉÂTRE au Foyer Rural

La compagnie OSMOSE présente :

## L'AMI ALIBI

une pièce de Michel RAIMBEAU

Eddy demande à Thierry, son amis de toujours, de couvrir ses incartades conjugales. C'est pour Thierry, le début d'un engrenage infernal. L'égoïsme et les mensonges répétés d'Eddy vont transformer leur amitié en cauchemar...

Entrée : 8 Euros  
Gratuit pour les moins de 12 ans  
6 Euros pour les adhérents d'une autre association



Réservation conseillée Tél : 07 86 76 29 39  
IPNS Ne pas jeter sur la voie publique. Merci



## PÊCHE

Invitation à toutes les personnes intéressées par les activités de la pêche à notre **Assemblée Générale** qui cette année se tiendra à la salle «Maison pour tous» le **samedi 15 février 2020 à 10H**.

Les cartes de pêche 2020 sont délivrées sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en réglant avec votre carte bancaire et vous pourrez imprimer votre permis dans la minute – ou chez nos dépositaires: - le secrétariat de mairie de St Antoine et chez Raymond Lagrange à Pécou, il suffira de remplir une demande en réglant par chèque ou en espèces et votre carte vous sera adressée sous 3 à 5 jours. Nouveau : les Ets Jumeau (détaillant d'articles de pêche) à Camps seront aussi dépositaire de notre société « La Perche de l'Isle ». Carte délivrée sur place avec tous modes de paiement.

Fin octobre, nous avons effectué un alevinage de gardons et de black-bass. Au printemps, nous prévoyons une matinée de nettoyage et d'entretien des berges sur le secteur de St Antoine avec le souhait de la participation de tous.

Notre association compte 92 adhérents avec des nouvelles techniques de pêche et une dizaine de sympathisants (tes) qui sont très impliqués dans nos activités natures soucieuses de leur environnement.

Fin 2020 élection d'un nouveau bureau avec le souhait d'une nouvelle équipe à la tête de notre association.

La Perche de l'Isle vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Alain LAGRANGE

## CHASSE

Les prochaines **battues aux nuisibles** auront lieu les **18 janvier et 22 février 2020**.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Saint Antoine sur l'Isle vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Didier FEREOLE

## GYMNASTIQUE



Fin septembre en présence de Paquerette PEYRIDIEUX, Maire de St Antoine et Lionnel VERGNAUD Maire de Pizou, notre club a reçu le "**Label qualité sport santé**" décerné par les comités départementaux de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Cette labellisation nous garantit un encadrement sport et santé adapté à toutes et à tous.



Ce label est aussi un gage de qualité professionnelle, de bon fonctionnement associatif, d'informations, d'écoute et de convivialité pour nos adhérents.

**Contacts : 06 20 70 94 53 D. DUCHER / 05 57 69 65 53 S. BEZIER / 06 95 17 98 59 J. MACHUT**

Belle année à toutes et tous !

La Présidente, Danièle DUCHET

## LA CLEF DES CHAMPS (randonnées pédestres)

Voici nos prochaines sorties en attendant les beaux jours :

**SAMEDI 11 JANVIER** : Gours avec galette des rois à l'arrivée / **SAMEDI 25 JANVIER** : Puynormand

**SAMEDI 8 FEVRIER** : Saint Christophe de Double / **SAMEDI 15 FEVRIER** : repas annuel du club

**SAMEDI 22 FEVRIER** : Eygurande / **SAMEDI 7 MARS** : Gardedeuilh /

**SAMEDI 21 MARS** : St Laurent des Hommes

RV 14h place de la mairie de St Antoine sur l'Isle. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

**Contact** : Gabi 05 57 46 08 12 / Liliane 05 57 49 73 20 / Flo : 05 57 49 57 19

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Le Président, Gabriel ALARCON

## ECURIES DE LOGERIE

PONEY CLUB - CENTRE EQUESTRE



Meilleurs vœux 2020 !!

Aurélien LUCBERNET  
06 22 33 57 64

## ST ANTOINE FAIT LA FETE

Tous les membres de l'association vous présentent leurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année !

La fête de Pentecôte s'organise, rendez vous les 30-31 mai et 1er juin 2020 pour de nouvelles festivités !



La Présidente, Valérie AUDEGOND

## LES FILOUS DE L'ISLE

Un grand merci pour votre participation à nos manifestations !

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année

La Présidente, Sabrina GADEAUD

## TENNIS CLUB

L'inscription à l'école de tennis est possible toute l'année. N'hésitez pas à nous rejoindre sur les cours le mercredi de 14h à 16h.

Le Tennis Club vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 !

La Présidente, Michèle FURLAN

## ARTISANS

### Francis MONTAUD

Scierie à façon  
502 route de St Christophe de Double  
06 86 01 78 33

### Vincent MILLET

Accordage et réparation d'accordéons  
5480 route de la Double  
05 57 49 56 25

### MGS MENUISERIES

Mickaël GADEAUD  
Vente et pose menuiserie, cuisine, parquet...  
36 rue de Jamayau 06 60 74 23 89

### Julien AITHOCINE

Multiservice, bricolage, petits travaux,  
Home staging, petit jardinage, entretien  
170 rue de Logerie 06 70 56 88 88

### Patrick DEBOT

Création de plan architectural,  
travaux bâtiments  
1188 avenue de la Libération  
07 88 57 60 55

### TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs

Philippe GALAN  
179 rue de Joliberge  
05 57 49 71 30

### SARL MC<sup>2</sup> Fabien ESTEVE

Vente et pose menuiseries  
524 rue de Jamayau  
06 62 43 65 82

### COIFFURE Nathalie

salon de coiffure hommes/femmes  
1170 avenue de la Libération  
05 57 49 69 69

### AP CARROSSERIE

Réparation toutes marques  
1207 route de l'Ecluse  
06 40 47 01 33

### Naji EL GOURCH

Parquetiste, revêtement sol et murs  
1000 avenue de la Libération  
06 64 11 86 30

### SOMOTRA Gilbert HORRUT

Terrassement, assainissement...  
431 avenue de la Libération  
05 57 49 77 65

### Anthony RAMBAUD

Chaudronnerie, serrurerie, métallerie  
697 avenue de la Libération  
06 88 42 09 59

### RTPM Vincent CROUZEL

Taille de pierre-maçonnerie-rénovation  
632 rue de Jamayau  
06 01 91 06 08

### MECABASTOU

mécanique agricole, PL, automobile  
Sébastien LARUE  
534 route de la Double 06.84.24.50.53

### Rémy LANEEL

Électricité  
98 rue Joliberge  
07 64 41 88 77

## COMMERCANTS

### Epicerie-dépôt de pain-tabac-journal

Loto - Relais Crédit Agricole  
Christelle MUZAC  
1211 avenue de la Libération

### Boutique d'Apithérapie

« Chez les Abeilles »  
396 route de l'Ecluse  
06 30 40 55 80

### Bar

François NUNEZ  
706 rue de Verdun  
05 57 49 67 35

### Vente d'agneau fermier, méchoui

Pascal SANCIER  
140 route du Paillet  
06 07 02 30 92

## INDUSTRIES

### ARRI – Mécanique de précision

32 rue de Verdun  
05 57 56 05 90

### A.C.C.M. (pompes incendie)

44, rue de verdun  
05.57.69.51.40

## PROFESSIONS LIBERALES

### Sylvie BOUTON—Sandra MOTUT

331 rue de la Marne  
05 57 49 60 72

## RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

### AURELIE BEAUFILS

05.57.69.64.72

## AGENTS IMMOBILIERS

### Jackie BRUNEL

IAD France  
06 98 14 60 34

### André CLASTRES

BSK immobilier  
06 03 25 78 59

Clastresandre@gmail.com

## NOS ASSISTANTES MATERNELLES

### Agnès ALARCON

519 rue de Jamayau  
05 57 46 08 12

### Christine BERTIN

106 rue de Verdun  
06 34 14 61 40

### Laëtitia DE FAVERI

267 rue de la Marne  
07 85 35 32 03

### Nancy JUANEDA

1871 route de la Double  
La Mothe Soudane  
06 03 35 86 86

## CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

USV-SA : 06 10 98 54 91 (V. PHILOPHE)

Foot Loisirs Les Coqs de l'Isle 09 87 34 60 96 (C. DUHAU)

Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)

Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)

Les Petits Filous de l'Isle : 06 05 49 08 51 (S.GENDRE)

Pêche : 05 57 49 74 82 (A.LAGRANGE)

Pétanque : 05 57 49 79 90 (D.MAZEAU)

Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)

FC ST ANTOINE : 06 69 71 22 49 (A. ANGIBAUD)

Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 LUCBERNET)

St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)

La clef des champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)

3° AGE : 05 57 49 66 95 (J.CAILLABERE)

ACCA Chasse 07 78 46 14 36 (D. FERREOL)

Anciens Combattants : 05 57 49 65 09 (J.PEINTRE)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



La Maison pour Tous  
Point lecture/cyber  
625 rue de Verdun

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 12h00	Fermé au public	FERME	8h30 12h00	Fermé au public	8h00 12h00
APRES MIDI	13h30 18h00	13h30 18h00	FERME	13h30 18h00	13h30 17h30	FERME



Mairie  
648 rue de Verdun

La mairie est fermée au public le mardi et vendredi matin  
Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16  
mairie@stantoinesurlisle.fr—site internet : www.stantoinessurlisle.fr  
Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous